

LES ENFANTS AUSSI ONT UN PROGRAMME

ÉCOUTONS-LES !

**Élections municipales 2026
Portons la voix des enfants
dans les urnes !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



« ON VEUT UN MAIRE ENFANT ! »»

Plus de piscines dans la ville

Une ville écologique

Plus de parcs

Des gens qui sourient :-)

La nourriture moins chère

Plus de magasins de bonbons

Un maire enfant

Plus de devoirs à la maison

Moins de pollution

Une ville souterraine

Plus de fleurs jolies

Que tous les SDF aient un
logement et de la nourriture

Des transports gratuits

Plus de classes vertes

Qu'on ne paye plus d'impôts

Que les toilettes publiques soient
propres et plus nombreuses

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT DE PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE MUNICIPALE



Aujourd'hui qu'en France, plus de 7 000 communes et intercommunalités ont mis en place un conseil d'enfants ou de jeunes, soit environ 43 % des communes de plus de 500 habitants.

L'article 12 de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) garantit le droit de l'enfant d'être entendu. Pourtant, un rapport du Défenseur des droits soulignait que près de 70 % des enfants ignorent encore l'existence de leurs propres droits.

Le CME (Conseil municipal des enfants) est le premier outil de lutte contre ce déficit d'information. En devenant acteurs, ils ne subissent plus la loi, ils apprennent à la co-construire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT DE PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE MUNICIPALE



Les enfants ne sont pas des "citoyens de demain", mais des usagers experts d'aujourd'hui. Selon une enquête de l'ANACEJ (2025) :

- 61 % des communes ayant un conseil d'enfants affirment que cela a amélioré la prise en compte des besoins des jeunes dans les décisions municipales.
- Le dialogue élu-enfant est jugé plus fluide et constructif que le dialogue élu-adulte dans 36 % des cas, car les enfants apportent une vision plus directe et moins "politisée" des enjeux (écologie, harcèlement, solidarité).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



FAIRE PARTICIPER LES ENFANTS AUJOURD'HUI POUR MOINS D'ABSTENTION DEMAIN



La crise de l'engagement est une réalité : l'abstention chez les jeunes reste structurellement haute. Les dispositifs de participation rassemblent actuellement entre 30 000 et 40 000 jeunes élus en France.

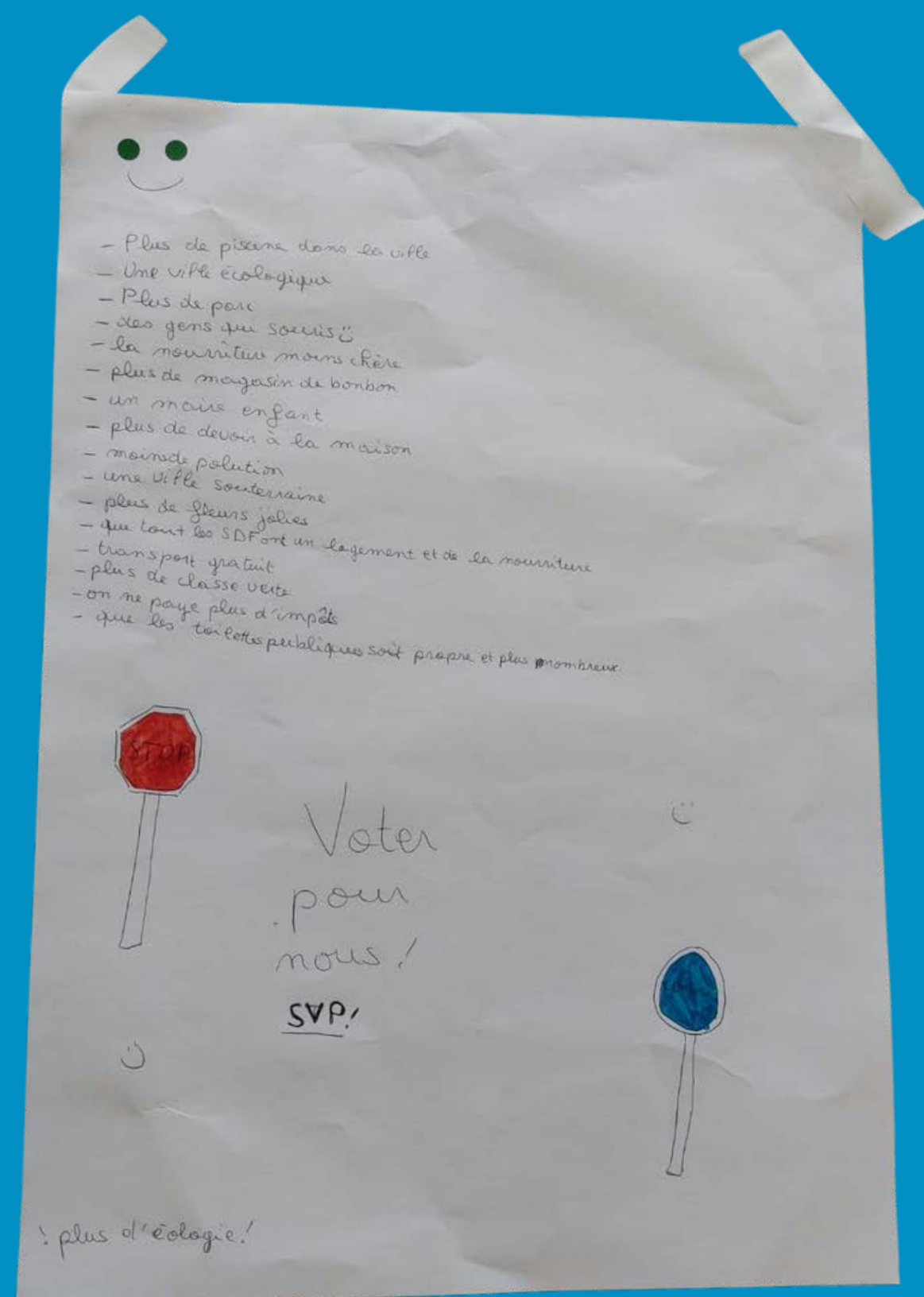
Offrir une enveloppe budgétaire (comme à Nanterre où les jeunes gèrent 50 000 €) ou un pouvoir de décision réel multiplie par deux le sentiment d'appartenance à la cité. Un enfant qui a siégé à 10 ans est statistiquement plus enclin à voter et à s'engager dès ses 18 ans.

Le CME n'est pas une option, c'est une réponse à l'obligation de respecter l'intérêt supérieur de l'enfant (Article 3 de la CIDE). C'est passer d'une ville pour les enfants à une ville avec les enfants.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



Parce que les élections municipales les concernent autant que les adultes, en club, les enfants ont réfléchi à ce qui était important pour eux dans la vie de la cité. En petits groupes, ils ont élaboré les grandes lignes de leur programme d'enfants pour une ville qui les respecte.



LES 15 ET 22 MARS,
NE LES OUBLIONS PAS :
PORTONS LEUR VOIX
DANS LES URNES !



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS AUSSI ONT UN PROGRAMME

ÉCOUTONS-LES !

**Élections municipales 2026
Portons la voix des enfants
dans les urnes !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



« ON VEUT ARRÊTER LA POLLUTION ! »

J'aimerais que, à l'école, tout soit permis (sauf la violence).

J'aimerais que tout le monde se déplace à cheval (pour arrêter la pollution et faire de l'engrais).

J'aimerais arrêter la pollution.

J'aimerais que la déforestation n'existe plus (parce que les animaux n'ont plus d'abri).

J'aimerais aussi que les personnes arrêtent de jeter leurs déchets par terre

J'aimerais que les matins, on joue, et les aprèm, on bosse.

Aussi que tout le monde apprenne à dessiner.

J'aimerais que les animaux soient rois et en liberté dans la ville (les fauves dans de grands enclos).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT DROIT À LA SANTÉ ET À UN ENVIRONNEMENT SAIN (ART. 24 DE LA CIDE)

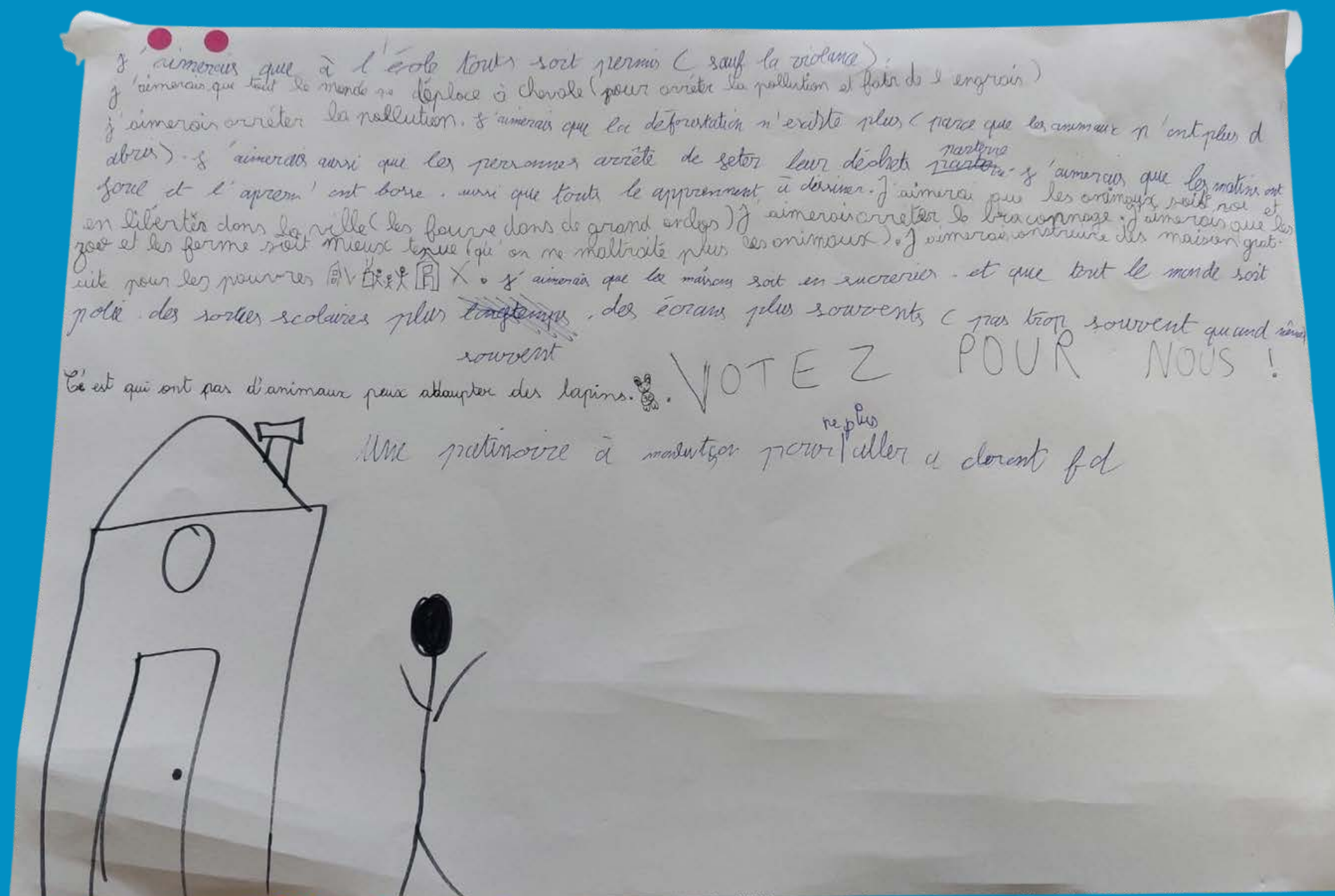


D'après les données d'impact de l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes), l'écologie est la priorité numéro 1 des jeunes élus (citée par plus de 75 % des CME).

- Actions types : Installation de récupérateurs d'eau de pluie dans les écoles, création de potagers urbains ou végétalisation des cours de récréation (dispositifs "Cours Oasis").
- L'impact chiffré : Une cour végétalisée par un CME peut réduire la température au sol de 4°C à 6°C lors des pics de chaleur, améliorant directement le bien-être thermique des 12 millions d'élèves français.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr





Parce que les élections municipales les concernent autant que les adultes, en club, les enfants ont réfléchi à ce qui était important pour eux dans la vie de la cité. En petits groupes, ils ont élaboré les grandes lignes de leur programme d'enfants pour une ville qui les respecte.

LES 15 ET 22 MARS,
 NE LES OUBLIONS PAS :
 PORTONS LEUR VOIX
 DANS LES URNES !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS AUSSI ONT UN PROGRAMME

ÉCOUTONS-LES !

**Élections municipales 2026
Portons la voix des enfants
dans les urnes !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



« ON VEUT PLUS DE SORTIES SCOLAIRES ! »

J'aimerais arrêter le braconnage.

J'aimerais que les zoos et les fermes soient mieux tenus (qu'on ne maltraite plus les animaux).

J'aimerais construire des maisons gratuites pour les pauvres.

J'aimerais que les maisons soient en sucreries et que tout le monde soit poli.

J'aimerais faire des sorties scolaires plus souvent.

J'aimerais faire des écrans plus souvent (pas trop souvent quand même).

J'aimerais une patinoire dans ma ville pour ne plus aller ailleurs.

Ceux qui n'ont pas d'animaux peuvent adopter des lapins.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT D'AVOIR DES LOISIRS



En 2023-2024, les accueils de loisirs proposent jusqu'à 1,85 million d'enfants accueillis le soir après l'école.

Pendant les vacances scolaires, on compte environ 1,25 million de places d'accueil pour les enfants.

56 % des enfants de 3 à 10 ans pratiquent chaque semaine au moins une activité encadrée (club, association, etc.).

Malgré la disponibilité des services, des inégalités territoriales persistent : 67 % des 15-17 ans en zone rurale mettent plus de 15 min pour atteindre des loisirs contre 49 % des jeunes urbains. 35 % des ruraux avouent déjà avoir renoncé à des loisirs pour des raisons d'éloignement, contre 20 % des urbains.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT DE BIEN MANGER À L'ÉCOLE



En France, 60 % des 12,5 millions d'élèves de 5 à 19 ans mangent à la cantine scolaire au moins 4 fois par semaine.

Chaque année, plus de 1,1 milliard de repas sont servis dans les 33 000 cantines scolaires françaises.

Le coût moyen d'un repas scolaire est d'environ 7,30€, mais varie en fonction des choix de politique alimentaire locaux.

Grâce aux aides de l'État, 10 millions de repas à 1 € ou moins ont été servis dans les communes les plus petites, mais ce dispositif reste sous-utilisé.

Dans certaines grandes villes, la mise en place de repas scolaires gratuits a fait augmenter de 15 % la fréquentation des élèves issus de familles défavorisées.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT D'ÊTRE ACCUEILLIS À L'ÉCOLE



89 % des enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire fréquentent un accueil périscolaire (matin, midi ou soir).

96 % des enfants ont accès à un accueil à la pause déjeuner selon les parents enquêtés.

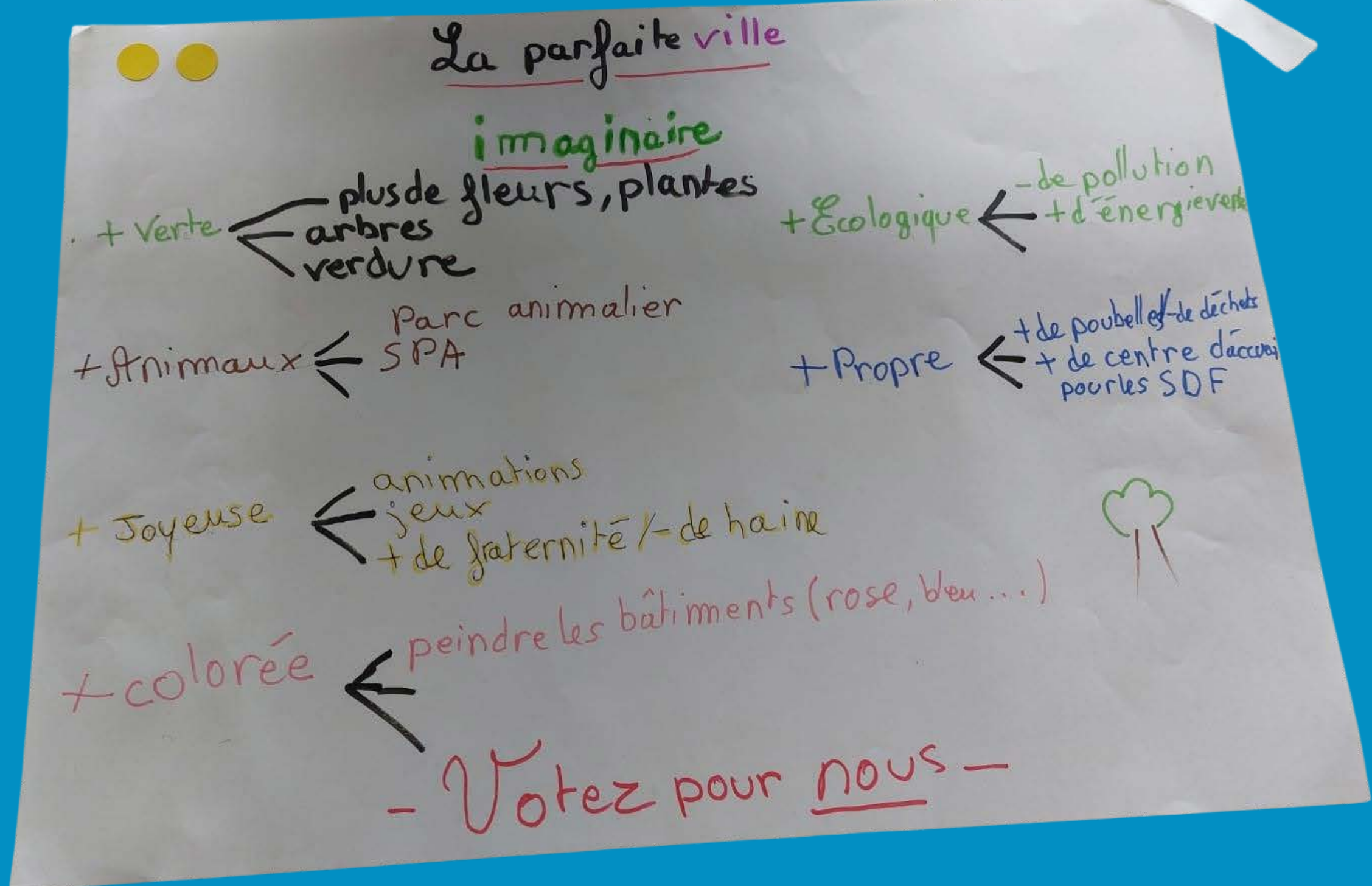
54 % des enfants utilisent l'accueil du soir après l'école.

Selon la Cnaf, 9 enfants sur 10 fréquentent un accueil périscolaire, et 4 sur 10 un centre de loisirs au moins ponctuellement.

L'importance de ces services est particulièrement forte pour les familles bi-actives et monoparentales (95 % y ont recours).

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr





Parce que les élections municipales les concernent autant que les adultes, en club, les enfants ont réfléchi à ce qui était important pour eux dans la vie de la cité. En petits groupes, ils ont élaboré les grandes lignes de leur programme d'enfants pour une ville qui les respecte.

LES 15 ET 22 MARS,
NE LES OUBLIONS PAS :
PORTONS LEUR VOIX
DANS LES URNES !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS AUSSI ONT UN PROGRAMME

ÉCOUTONS-LES !

Élections municipales 2026
Portons la voix des enfants
dans les urnes !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



« ON VEUT UNE VILLE PLUS JOYEUSE !! »

On veut la parfaite ville imaginaire :

- + verte (plus de fleurs, plantes, arbres, verdure)
- + d'animaux (parc animalier, SPA)
- + joyeuse (animations, jeux, plus de fraternité et moins de haine)
- + colorée (peindre les bâtiments en rose, bleu, etc.)
- + écologique (moins de pollution et plus d'énergie verte)
- + propre (plus de poubelles et moins de déchets)
- + de centres d'accueil pour les SDF

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT À L'INSOUCIANCE



On dit souvent que les enfants sont l'avenir, mais on oublie trop vite qu'ils sont d'abord le présent. Dans notre monde qui court après le temps, la performance et les résultats, il existe un droit invisible, pourtant essentiel à l'équilibre de chaque petit d'homme : le droit à l'insouciance.

L'insouciance, ce n'est pas l'ignorance. Ce n'est pas fermer les yeux sur le monde. C'est avoir la liberté de jouer sans regarder sa montre, de rêver sans craindre le jugement, et de grandir sans porter sur ses épaules le poids des soucis des adultes. C'est ce sentiment profond de sécurité qui permet de dire :
« Aujourd'hui, ma seule mission, c'est d'être un enfant. »

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT AU REPOS ET AU JEU (ART. 31 DE LA CIDE)



L'insouciance, c'est ne pas avoir de responsabilités d'adultes sur les épaules. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant reconnaît à l'enfant le droit au repos, aux loisirs, au jeu et aux activités récréatives.

Jouer, c'est être dans l'instant présent sans s'inquiéter du lendemain. Le non-respect de cet article 31 a des conséquences concrètes sur le développement. Le jeu n'est pas "rien faire", c'est construire son cerveau.

- 90% du développement cérébral se produit avant l'âge de 5 ans. Le jeu libre stimule la neuroplasticité de manière unique.
- Des études montrent que le jeu actif augmente de 20% les connexions synaptiques dans le cortex préfrontal, la zone responsable de la résolution de problèmes et du contrôle des émotions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT AU REPOS ET AU JEU (ART. 31 DE LA CIDE)



Les enfants souffrent aujourd'hui d'une forme de "sédentarité ludique", générée par le temps d'écran et la pression scolaire.

- En France, les enfants de 3 à 17 ans passent en moyenne 3h à 4h par jour devant un écran, souvent au détriment du jeu libre et actif.
- L'OMS préconise au moins 60 minutes d'activité physique par jour pour les 5-17 ans. Le jeu récréatif est le moyen le plus naturel d'atteindre ce quota sans la pression de la performance sportive.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT AU REPOS ET AU JEU (ART. 31 DE LA CIDE)



Le jeu est aussi un facteur de réussite scolaire indirect. Contrairement aux idées reçues, moins de devoirs et plus de jeu améliorent les résultats.

- Une étude de l'Université de l'Oregon a démontré que les enfants ayant un temps de jeu libre quotidien suffisant présentent des capacités de concentration 25% supérieures en classe par rapport à ceux dont les pauses sont supprimées ou trop brèves.
- Le jeu favorise l'acquisition de "soft skills" : 80% des employeurs de demain rechercheront des compétences (créativité, empathie, collaboration) qui s'apprennent d'abord dans la cour de récréation, sans règles imposées par les adultes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr



LES ENFANTS ONT LE DROIT AU REPOS ET AU JEU (ART. 31 DE LA CIDE)

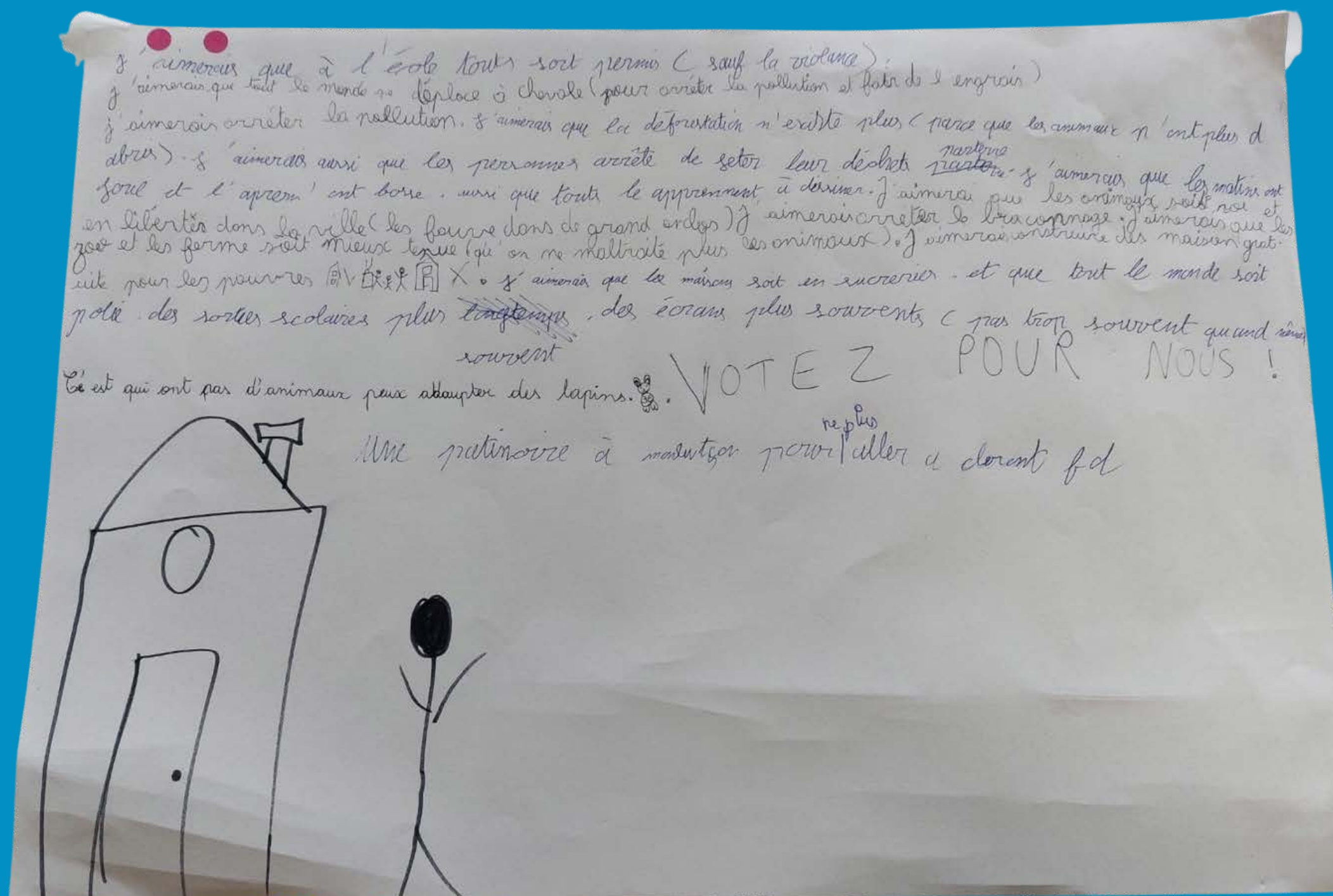


Enfin, le jeu est un remède pour les enfants "privés d'enfance".

- On estime à 160 millions le nombre d'enfants travaillant dans le monde, privés de ce droit au repos et au jeu.
- Dans les zones de conflit, le jeu est utilisé comme thérapie : il réduit de 50% les symptômes du stress post-traumatique chez les jeunes réfugiés en leur redonnant cet espace d'insouciance nécessaire à la résilience.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr





Parce que les élections municipales les concernent autant que les adultes, en club, les enfants ont réfléchi à ce qui était important pour eux dans la vie de la cité. En petits groupes, ils ont élaboré les grandes lignes de leur programme d'enfants pour une ville qui les respecte.

**LES 15 ET 22 MARS,
NE LES OUBLIONS PAS :
PORTONS LEUR VOIX
DANS LES URNES !**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ :
ace.asso.fr

